

**Propositions phares**  
**101 idées pour la relance**

**Les bases d'un plan d'action pour une transition verte et juste**

Par Éric Pineault, Margie Mendell, François Delorme, Jérôme Dupras, Dominic Champagne et Laure Waridel

La crise économique engendrée par la pandémie aura des impacts structurels à long terme. Au-delà des interventions gouvernementales actuelles qui visent à stabiliser la situation économique, les gouvernements préparent des plans de relance.

Depuis quelques semaines, des voix s'élèvent pour que cette relance économique soit verte, qu'on profite de la nécessité d'intervenir massivement dans l'économie pour souffler dans les voiles d'un changement dans nos façons de faire de manière à garantir un avenir viable.

Nombreux sont les scientifiques et les économistes qui convergent vers le même constat : le modèle économique actuel est incompatible avec le respect des limites physiques et biologiques planétaires et il accentue les inégalités. La crise sanitaire nous enseigne, de plus, que ce modèle est vulnérable et peu résilient, que nos emplois et nos besoins matériels essentiels dépendent démesurément d'entreprises ou de marchés lointains, que nous sommes conviés à apporter des changements nécessaires pour assurer des emplois viables dans une économie viable, à la rencontre de l'exigence écologique. La transition est l'occasion de nous engager dans un véritable projet de société qui fera appel au meilleur de nous-mêmes pour la suite de notre monde.

Le meilleur de nous-mêmes, c'est un tissu d'acteurs économiques et sociaux qui misent sur la proximité des gens, les liens de solidarité et de coopération et le sens de l'innovation dans bon nombre de secteurs d'activités. Une proportion significative de notre économie assure une importante part de notre prospérité grâce entre autres à des milliers de petites et moyennes entreprises privées, coopératives, OBNL, organismes communautaires et culturels, entreprises publiques et d'économie sociale, bien implantées dans toutes les régions du Québec. Ces entreprises font partie d'une économie plurielle qui répond aux besoins des communautés de multiples manières. Elles offrent des emplois viables et des biens et des services essentiels, et s'assurent que les besoins des citoyens et l'intérêt public priment sur toute autre considération. Ces économies locales sont les assises sur lesquelles se bâtit la transition. Ce mouvement est déjà en cours, il faut le soutenir pour qu'il s'amplifie.

Il existe une myriade d'initiatives pour soutenir, financer et favoriser la concertation et la mise en œuvre d'actions concrètes. Il s'agit maintenant de s'assurer que les communautés régionales peuvent se concerter sur les actions à prendre et les priorités à financer pour enfin passer à l'action.

## L'importance historique du chantier de la relance

Le volume des dépenses publiques actuelles pour éviter un effondrement des économies est déjà considérable et inédit en temps de paix. Les dépenses publiques et les investissements pour stimuler la reprise de l'activité économique devraient être tout aussi importants et impressionnants, et devraient être structurants. Le FMI évoquait un stimulus atteignant jusqu'à 10 % du PIB en mars pour l'Amérique du Nord et l'Europe, c'est-à-dire avant que la crise nous frappe de plein fouet. Nous sommes devant un scénario qui ressemble au bout du compte à celui des années 1930 ou encore à la période de reconstruction après la Seconde Guerre mondiale. Les dépenses et investissements publics qui seront réalisés dans les mois et années à venir pour relancer l'économie feront sentir leurs effets pour des décennies. Les choix collectifs que nous nous apprêtons à faire sont donc décisifs; ils détermineront comment nous allons traverser le 21<sup>e</sup> siècle.

Une relance du *business as usual* serait une erreur historique fondamentale, un geste irréparable que nos petits-enfants et les leurs ne nous pardonneraient jamais. Nos voix s'ajoutent à celles qui réclament que la relance économique soit celle d'une transition énergétique et écologique juste. Sur papier, le chemin est bien balisé : nous connaissons les priorités et les solutions existent, et plusieurs ont passé le test de la réalité à diverses échelles. Nous savons aussi que les coûts de l'inaction dépassent largement les coûts d'un investissement majeur vers la carboneutralité.

Une relance par la transition doit viser, selon les recommandations de la science, la carboneutralité d'ici 2050, et ce, avec des cibles intermédiaires crédibles et sérieuses. Elle doit aussi viser la protection de la biodiversité et, pour être juste, elle doit être créatrice d'emplois viables, dignes et socialement utiles. Elle doit également renforcer la résilience et la solidarité des collectivités locales. Finalement, elle doit contribuer à l'émergence d'une économie résiliente où la trop grande dépendance sur des circuits longs et mondialisés, contrôlés par de grandes multinationales, aura été remplacée par des circuits courts et un tissu industriel relocalisé, basés sur une économie circulaire qui permet de réduire l'empreinte écologique au maximum. Telles sont les balises des changements en cours que nous devons soutenir et amplifier.

La transition concerne toutes les régions et toutes les localités du Québec. Un grand effort collectif ne sera possible qu'en se réalisant de manière décentralisée, pour que les économies régionales de demain, plus résilientes, soient le reflet des choix et de la culture des gens qui habitent le territoire et façonnent les différentes régions du Québec.

Chaque région a ses réalités économiques propres et est confrontée à des défis distincts. En ce sens, la mise en œuvre de la transition doit passer par des instances de concertation entre citoyens, travailleurs, entrepreneurs, employeurs, entreprises de

l'économie sociale et organisations communautaires, groupes environnementaux et sociaux, élus, représentants de l'État et Premières Nations. De telles instances ont longtemps balisé le développement économique du Québec et sont déjà fortes dans plusieurs régions et localités.

Pour assurer la meilleure mobilisation possible, il est essentiel de s'assurer de la participation de l'ensemble de la société, en ouvrant des espaces de concertation et d'actions efficaces à travers tout le Québec où les citoyens et les acteurs économiques, sociaux et environnementaux de chaque région pourront convenir des priorités à mettre en œuvre et des investissements qui serviront l'intérêt des communautés, le génie de chaque territoire et sa vision d'avenir.

### **Trois propositions**

#### **1. Les Chantiers régionaux de la transition**

Dans chaque région du Québec, des Chantiers régionaux de la transition réuniront dans un esprit de concertation et d'actions efficaces les forces vives des milieux pour faciliter la mise en œuvre de la transition juste par des projets concrets qui répondront aux objectifs nationaux d'une économie viable dans un monde viable.

Ces instances auront la fonction de réunir et impartir les investissements massifs nécessaires à la transformation des économies de chaque région dans un processus qui devrait être transparent et démocratique, selon les principes énoncés par le Conseil national. Les Chantiers régionaux de la transition réuniront autour d'une même table décisionnelle des représentants des citoyens, des entrepreneurs, du mouvement syndical, des employeurs, des acteurs de l'économie sociale, des groupes communautaires, des élus ainsi que des groupes environnementaux et des Premières Nations. Les Chantiers procureront également des services-conseils, faciliteront le partage de ressources, aideront à la mobilisation des citoyens et à l'élaboration de campagnes d'information, d'éducation et d'action.

#### **2. Un Conseil national de la transition**

La création d'un Conseil national de transition soutiendra et coordonnera l'ensemble des efforts de la société québécoise dans la transition juste de notre économie, à la rencontre de l'exigence de réduction de GES, de protection de la biodiversité, de la création d'emplois viables, du renforcement de la résilience des communautés et de la réduction des inégalités.

Ce Conseil réunira des scientifiques et des économistes et des représentants des citoyens, des entrepreneurs, du mouvement syndical, des employeurs, de l'économie

sociale, des groupes communautaires, des représentants de l'État, des élus régionaux, des personnalités publiques crédibles, des Premières Nations etc.

Ce Conseil veillera au respect d'une loi climat et d'un budget carbone afin d'atteindre la carboneutralité avant 2050. Afin que la transition soit juste, le Conseil veillera à la rencontre des cibles socio-économiques permettant une réduction des inégalités, la création d'emplois viables et le renforcement de la résilience de notre économie par la relocalisation et le développement de l'économie sociale.

Le Conseil devra également fixer et répartir les ressources financières nécessaires à l'investissement dans cet effort de transition économique qui proviendront en grande partie du Fonds pour la transition. Il décidera des grands projets transversaux.

### **3. Le Super Fonds pour la transition**

De grandes ambitions impliquent de grands moyens. Les besoins de financement de la transition sont massifs et inédits. La création d'un Super Fonds pour la transition permettra de canaliser des investissements structurants privés et publics dont les effets et les retombées se feront sentir sur une longue échéance et sur tout le territoire.

Dans le cadre de la relance, les gouvernements chercheront à stimuler l'économie par le biais de dépenses et d'investissements publics importants. Ceux-ci devront être balisés afin de soutenir l'effort de transition et en aucune manière la pollution. Il faudra également mobiliser les sources de capitaux déjà disponibles, telles que le Fonds vert qui pourrait financer le fonctionnement des Chantiers régionaux et le Conseil national de la transition, de manière à le protéger des aléas des cycles électoraux.

Les investissements dans les projets de transition devront être financés en mobilisant les leviers d'investissements collectifs du Québec dont la mission est de contribuer au développement économique, soit le capital que contrôlent la Caisse de dépôt et placement, Investissement Québec, le Fonds de solidarité et Fondation ainsi que le Mouvement Desjardins. Le Fonds des générations pourrait aussi être mis à contribution.

Il existe déjà un tissu d'instances de financement du développement économique aux échelles régionale et locale au Québec. Celui-ci est capable de puiser dans cette épargne jouissant d'une crédibilité financière. Il s'agit maintenant de lui donner la mission de contribuer à la transition. Il faudra augmenter massivement la quantité de capitaux pouvant être mobilisés pour donner aux Chantiers et au Conseil les moyens pour financer les transformations économiques et sociales profondes qu'exige la transition. Finalement, il sera nécessaire de s'assurer qu'aucune région ou localité n'est laissée pour compte en s'assurant que chaque Chantier a accès à une juste part des capitaux.

Évidemment, certains investissements devront se déployer à l'échelle nationale ou interrégionale et ce sera au Conseil de la transition, avec le gouvernement du Québec et ses sociétés d'État, de planifier et de mettre en œuvre de tels projets, de concert avec les Chantiers.

Finalement, l'ensemble de cet effort d'investissement ne devra pas grever les finances publiques ni fragiliser les institutions qui gèrent l'épargne collective de la société québécoise. Pour ce faire, le gouvernement pourra avoir recours au programme d'Obligations vertes déjà existant, voire lancer des « Obligations pour la transition », pour soutenir la transition. Sachant que les dépenses sont des investissements structurants dont les effets économiques, sociaux et environnementaux se déploieront sur plusieurs décennies, il est tout à fait approprié de financer ces mesures par des instruments de longues échéances. De surcroît, cela permettra d'éviter le piège de devoir arbitrer entre le financement de la transition et le refinancement des missions essentielles de l'État.

## **Des idées phares pour la transition**

Le Conseil national de la transition, les Chantiers régionaux de la transition et le Fonds pour la transition sont trois propositions qui permettront de mobiliser des acteurs et des ressources pour mettre en œuvre les 101 idées issues de la grande consultation du Pacte. Ces idées citoyennes synthétisées par des scientifiques doivent servir à inspirer différents paliers de gouvernements autant que les entreprises et les citoyens de tous les horizons. Chacun doit se sentir interpellé pour contribuer à la hauteur de ses capacités à la suite du monde que nous souhaitons pour nos enfants. Le document complet est disponible sur le site du Pacte pour la transition.

### **Pour garantir l'atteinte des objectifs fixés par la science : Adopter une « loi climat » et un « budget carbone »**

L'adoption d'une « loi climat » imposant le respect des cibles de GES et dotée d'un « budget carbone » devrait obliger les gouvernements à atteindre les objectifs minimaux fixés par la science soit :

- La réduction d'au moins 45 % de nos GES d'ici 2030
- L'atteinte de la carboneutralité avant 2050

Une telle loi devrait être assortie d'un plan d'action qui arrimerait les initiatives existantes éparpillées au sein de différentes instances publiques. Elle devrait être dotée de règles de reddition de compte annuelle basée sur les meilleures pratiques afin de mesurer l'efficacité des actions.

### **Pour encourager les bonnes pratiques et décourager les mauvaises :**

## **L'écofiscalité**

La mise en place d'une véritable politique d'écofiscalité permettrait d'internaliser les coûts environnementaux et sociaux des produits et services afin d'appliquer le principe de pollueur-payeur d'un bout à l'autre de la chaîne économique. Cela créerait de véritables incitatifs à investir et à désinvestir de manière à réduire l'empreinte écologique de nos comportements individuels et collectifs. Puisque les riches consomment et polluent typiquement plus que les moins nantis, ils auraient à assumer leur juste part de responsabilité.

### **Pour informer et mobiliser l'ensemble de la société : Une vaste campagne d'éducation nationale**

Une grande campagne d'éducation nationale s'impose pour informer, à partir des connaissances scientifiques rigoureuses, l'ensemble de la société sur les causes, les risques, les impacts, mais surtout les solutions et les mesures d'adaptation liées aux changements climatiques et à la transition.

### **Pour prendre les bonnes décisions : Créer une boussole environnementale**

Que l'on soit en région ou dans un grand centre, décideurs dans le secteur public ou privé ou citoyens et citoyennes, nous avons besoin de meilleurs outils pour prendre des décisions basées sur la meilleure science. Certaines données existent, mais sont éparpillées, d'autres doivent encore être quantifiées de manière fiable. Il faut les rendre accessibles avec une série d'outils pertinents, qui informent et accompagnent les décideurs et la population dans le passage à l'action. Une boussole environnementale pourrait être créée : après avoir procédé à un premier « bilan de santé » qui établit notre empreinte carbone, un outil web simple et ludique pourrait suggérer des changements mesurables jusqu'à l'atteinte de cibles. La création de tels outils aiderait à l'application de la loi climat et au respect d'un budget carbone.

Développer et diffuser largement des outils (calculateurs web, applications mobiles, etc.) permettrait de :

- Sensibiliser les décideurs et la population au rôle positif qu'ils peuvent jouer pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et plus largement leur empreinte écologique.
- Informer les décideurs et la population des impacts de leurs choix, de même que quantifier ces impacts, à l'aide d'une approche scientifiquement robuste basée sur l'analyse du cycle de vie.
- Accompagner les individus et les organisations (publiques, privées et de l'économie sociale) afin de les encourager à faire des choix éclairés.

### **Pour diminuer l'empreinte du transport et améliorer la qualité de vie : Réduire les besoins de déplacement des personnes et des marchandises**

Pour réduire les besoins de déplacement des personnes et des marchandises, il est nécessaire de revoir l'organisation de nos sociétés et l'aménagement de notre territoire. Mettre en place des semaines de travail de quatre jours, faciliter le télétravail

(notamment en assurant un bon accès à Internet) et aménager le territoire pour faciliter les modes de déplacement actif et le transport collectif sont des incontournables pour s'attaquer au problème des émissions de GES à la source. Favoriser l'achat local, optimiser le transport des marchandises, favoriser l'utilisation de véhicules de petite taille et les vélos-cargos pour la livraison et électrifier les véhicules indispensables font partie des solutions à déployer de manières adaptées aux différentes réalités territoriales. Il est aussi indispensable de protéger nos milieux naturels et de verdir nos milieux de vie, tout particulièrement nos villes, pour assurer un air sain essentiel à la santé. Réduire les besoins de stationnements, de routes et de béton laisse plus de place aux espaces verts et à tous leurs bénéfices pour la qualité de vie.

En plus de ces mesures qui peuvent être déployées sur tout le territoire, nous proposons aussi la construction de trains grande à vitesse entre Québec, Montréal et Toronto afin de réduire l'utilisation de l'avion et de la voiture sur ces axes largement fréquentés. Il est aussi impératif d'investir dans des infrastructures de transport écologique qui permettront d'améliorer les déplacements interurbains entre les différentes régions du Québec, ce qui favoriserait leur désenclavement et encouragerait le tourisme local tout en permettant de réduire les émissions de GES du transport des marchandises. Les bénéfices seraient autant sociaux qu'économiques et environnementaux.

### **Pour que l'aviation participe à sa juste part : Un débat public s'impose**

Un grand débat sur les limites raisonnables qui devraient être imposées pour un sage usage de l'aviation civile et commerciale pour le tourisme ou les affaires, notamment sur le soutien et l'utilisation des jets privés, est nécessaire. Imposer une taxe sur le kérosène pour tous les vols, faire apparaître les émissions des vols internationaux dans les bilans nationaux de GES, encourager la réduction de l'usage de l'avion au profit du tourisme local et de l'écotourisme national comme alternative aux voyages en avion et imposer un budget carbone et un quota de nombre de vols permis, par entreprise ou par individu, sont autant de moyens à privilégier pour que l'aviation participe à sa juste part.

### **Pour verdir nos industries et réduire la production de déchets : Passer à l'économie circulaire**

La réduction de la consommation énergétique et l'électrification des procédés industriels font partie des stratégies au cœur de l'économie circulaire qui doit être déployées. Mais il y a plus. Il s'agit de réduire l'empreinte écologique à toutes les étapes de production d'un bien ou d'un service durant son cycle de vie : de l'extraction des matières premières et de l'énergie nécessaire à chacun des stades de transformation et

de transport, jusqu'au terme de la vie utile de ce bien ou service. Réintégrer la matière usagée comme une ressource dans le cycle de production au lieu de l'extraire des matières premières dans la nature a aussi l'avantage de réduire la production de déchets. Miser sur l'écoconception en appliquant les 5 R à chaque étape : Réduire, Réparer, Réutiliser, Refabriquer et Recycler en utilisant des énergies renouvelables tout en fabriquant des produits durables et de surcroît réparables fait un pied de nez à l'obsolescence programmée.

Pour accélérer l'électrification des procédés industriels et passer à une économie circulaire, il est nécessaire d'accompagner concrètement les entreprises dans leur transition en leur donnant accès à l'expertise et aux ressources nécessaires à leur transformation interne. De grands chantiers de recherche et d'opérationnalisation du développement durable sont nécessaires. Il faut aussi faciliter la création de symbioses industrielles permettant aux entreprises d'échanger des ressources entre elles, la matière résiduelle de l'une devenant la matière première de l'autre. Ainsi, les mines du 21<sup>e</sup> siècle sont peut-être plus dans nos matières résiduelles que dans nos milieux naturels.

### **Pour vivre mieux : Repenser nos bâtiments**

La COVID-19 nous a permis de réaliser à quel point la qualité de nos bâtiments et leur proximité d'espaces verts jouent un rôle fondamental pour notre bien-être physique et mental. La crise a accentué l'urgence d'entreprendre de grands chantiers de rénovation de nos CHSLD, mais aussi de nos écoles et de différents établissements publics ainsi que privés. Nous sommes appelés à repenser nos milieux de vie afin qu'ils soient résilients et contribuent à notre santé immédiate et future, ce qui implique une réduction de l'empreinte écologique des bâtiments publics et privés, leur verdissement et l'accès à des espaces où l'on peut bouger de même qu'à des services de proximité. Il est temps d'« écomoderniser » la manière dont on planifie, rénove et bâtit nos milieux de vie.

Concrètement, passer de la parole aux actes signifie adopter des approches intégrées de conception, éliminer les systèmes de chauffage utilisant les énergies fossiles, favoriser l'utilisation d'électricité et la récupération de chaleur de sources alternatives (pertes thermiques, solaire passif, etc.) et installer des systèmes de chauffage écoénergétiques (thermopompes, géothermie, boucles de chaleur). On doit évidemment améliorer la performance énergétique de l'enveloppe des bâtiments lors de rénovations ou de nouvelles constructions et favoriser l'utilisation de matériaux à faible empreinte écologique tenant compte de leur cycle de vie. L'implantation de toits et d'espaces verts doit faire partie des nouveaux incontournables de manière à favoriser la réduction des îlots de chaleurs, améliorer la qualité de l'air et permettre la production alimentaire locale.

### **Pour nourrir notre monde :**

## **Construire un système agroalimentaire écologique**

Pour réduire sérieusement l’empreinte écologique de notre alimentation et améliorer notre santé, il est nécessaire de repenser nos habitudes agroalimentaires du champ à l’assiette. Réduire la production et la consommation de viandes (prioritairement industrielles et importées), réduire le gaspillage alimentaire, soutenir les modes de production agroécologiques et encourager l’agriculture de proximité sont les quatre champs d’action qui auraient le plus d’impact pour protéger le climat. Interdire les pratiques les plus nocives et au contraire subventionner les meilleures pratiques et leur accorder des crédits d’impôt permettrait d’encourager les changements de pratiques et de comportement tout comme l’implantation de mesures écofiscales (taxer les pratiques les plus dommageables). Offrir un tarif hydro-électrique préférentiel aux producteurs de serres pour encourager une plus grande autosuffisance alimentaire est une autre mesure économique qui permettrait de faciliter l’agriculture de proximité sur une plus grande période de l’année.

Comme mesure phare, le Pacte propose que le Canada, le Québec et les municipalités s’inspirent du Danemark en investissant massivement dans des politiques publiques ambitieuses du champ à l’assiette, faisant de l’alimentation écoresponsable un outil d’action pour la protection de l’environnement, le développement rural et la santé publique. Les gouvernements pourraient se doter de politiques d’achat dans tous les édifices publics et parapublics (écoles, hôpitaux, édifices gouvernementaux, etc.) ayant comme objectif que, d’ici à 2030 : 85 % des aliments servis soient d’origine végétale, 80 % soient produits et transformés localement, 75 % proviennent d’une agriculture agroécologique, le tout dans une approche zéro-gaspillage et zéro-déchet.

### **Pour allier économie et écologie : Investir dans les infrastructures naturelles**

Les milieux naturels abritent de nombreuses espèces fauniques et floristiques et ont une valeur écologique et sociale inestimable. En plus de cette richesse naturelle et patrimoniale, la biodiversité et les écosystèmes offrent aussi des services socio-économiques essentiels aux êtres humains pouvant permettre de lutter efficacement contre les changements climatiques. Il a d’ailleurs été démontré que près du tiers des efforts requis pour l’atténuation des changements climatiques et pour limiter la hausse globale des températures à 2 °C d’ici 2030 passent par des solutions basées sur la nature.

L’accélération de la protection du patrimoine naturel du Québec peut donc aider le Québec à atteindre ses cibles de conservation, mais aussi stimuler l’économie. À titre d’exemple, le développement du réseau d’aires protégées et des infrastructures de tourisme associées permettrait une relance améliorée du secteur récréotouristique, et ce, pour toutes les régions du Québec. L’investissement dans les infrastructures

naturelles peut prendre plusieurs visages selon les besoins et réalités des régions. Il peut s'agir entre autres du développement des milieux naturels protégés, du verdissement urbain, de la création de zones tampons en milieux agricoles, de la prévention d'inondations.

Pour des secteurs comme l'ingénierie civile (ex. : protection des inondations), la construction résidentielle et commerciale (ex. : coûts d'énergie) et la santé publique (ex. : coûts de santé évités), l'investissement dans les infrastructures naturelles permet non seulement une stimulation économique, mais génère un rendement sur investissement incomparable en fournissant des co-bénéfices sociosanitaires et environnementaux considérables.

**Le gros bon sens climatique  
Pour une meilleure utilisation de notre électricité  
et un retrait raisonné du pétrole et du gaz**

Le secteur des énergies fossiles est de loin celui qui émet le plus de GES. Le Canada et le Québec doivent se doter d'un plan rigoureux pour réduire concrètement l'extraction du charbon, du pétrole, du gaz, du coke et des autres produits fossiles. Nous devons agir le plus rapidement possible sur toute la chaîne : exploration, exploitation, transformation, transport et consommation. Aucun fonds public ne devrait être investi dans ce secteur, pas même dans le gaz naturel, car il ne s'agit pas d'une énergie de transition, surtout pas dans le contexte québécois. Les subventions et crédits d'impôt devraient être retirés à ce secteur. Il va sans dire que des projets comme Trans Mountain et GNL Québec devraient tout simplement être abandonnés ainsi que tous les projets d'exploration et d'exploitation de pétrole et de gaz fossile interdits. Ce sont les travailleurs et les communautés dépendantes de cette énergie qu'il faut aider directement.

Au Québec, notre électricité renouvelable doit être utilisée à meilleur escient afin de se libérer des énergies fossiles, en priorisant les plus grands émetteurs que sont les secteurs du transport des personnes et des marchandises, les procédés industriels et le chauffage des bâtiments. Le gouvernement devrait mandater Hydro-Québec pour un plan de transition intégrant l'objectif de carboneutralité avant 2050 qui inclura une gestion de la pointe sans aucun recours aux énergies fossiles, en misant sur l'efficacité énergétique, l'innovation sociale et technologique, la production d'énergies renouvelables en circuits courts, l'électrification des transports, le stockage d'électricité, l'écoefficacité des bâtiments, etc. Hydro-Québec pourrait agir comme levier de développement régional en orchestrant la création de réseaux électriques locaux autonomes au plus grand bénéfice des municipalités.

**Pour un meilleur art de vivre comme antidote à la surconsommation :  
La fréquentation de la culture et la vie de l'esprit**

Nous sommes convoqués à nourrir un nouvel art de vivre qui laisse un plus grand espace à la culture et à la vie de l'esprit comme contrepoids à un mode de vie trop souvent orienté sur la surproduction et la surconsommation. L'art et la culture nourrissent la part immatérielle de nos vies, l'âme de notre humanité. Les artistes et les lieux qui se consacrent à la quête de la beauté, à l'invention et à la découverte de l'inconnu et à la reconnaissance de ce que nous sommes contribuent de façon intangible à cette part de l'existence qui peut sans doute être considérée comme un antidote à nos comportements matérialistes.

Le financement massif de la création et de la fréquentation des espaces où l'art et la culture se créent et se manifestent est une condition essentielle d'une transition juste réussie.

**En conclusion**, pour que la transition soit juste, nous devons porter une attention particulière au respect des droits. Il faudra s'assurer que la transition reconnaisse le caractère incontournable du bien commun, de la santé et de la sécurité de tous et de la résilience des communautés, l'inclusion des populations plus vulnérables, l'accompagnement des travailleurs et des travailleuses, des entreprises, organismes et communautés affectés par les changements qui s'imposent pour protéger l'avenir de nos enfants. Une transition juste se fera dans le respect de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la valorisation de leurs savoirs traditionnels. Les populations du Grand Nord sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques et méritent toute notre attention.

Certes, la transition juste de notre économie est ambitieuse et peut sembler utopique. On doit cependant se rappeler que le Québec a fait maintes fois la preuve de sa capacité à mener de grands chantiers avec cœur et rigueur. Nos révolutions sont tranquilles, mais elles sont de vraies révolutions. L'heure est venue de choisir ce que sera le Québec de demain. Par amour pour nos enfants.